









Bulletin Municipal Janvier 2022

# Sommaire

Le mot du maire	p 3
Sécuriser notre alimentation en eau potable	p 4
La station-service devient communale	p 5
Garder un centre-bourg vivant	p 7
Voirie communale et ponts	p 9
M. le Préfet en visite à MARCOLES.	p 10
En bref : Ça a été fait en 2021	p 12
En bref : Ça devrait se faire en 2022.	p 15
ENEDIS enfouit les lignes moyenne tension	p 17
La page de la Communauté de Communes	p 18
La parole aux associations	p 19
Bienvenue	p 34



#### Le mot du Maire



# Bonne année 2022!

Souhaitons d'abord que 2022 nous garde en bonne santé! Ou nous la fasse retrouver si besoin... C'est banalité de le dire mais la santé reste notre bien le plus précieux. Et comment évoquer ce sujet sans espérer que ce satané COVID nous lâche enfin! On y a cru à la fin de l'été... On a cru que ça allait être derrière nous avant qu'un autre variant ne se propage de plus belle...

Cependant, je crois, comme de nombreux chercheurs, qu'avec la généralisation des vaccins, avec la progression de l'immunité collective et peut-être grâce à d'autres facteurs inconnus à ce jour, nous allons triompher de cette épidémie qui crée parfois des drames et qui, à tout le moins, perturbe grandement notre vie quotidienne, notre vie économique, notre vie sociale...

Oui, ce virus perturbe notre vie sociale... Nombre d'entre nous ont renoncé à des activités qu'ils pratiquaient jusqu'alors avec plaisir. Nous devrons, dès que possible retrouver le chemin de la vie collective. Nous ne sommes pas faits pour vivre seuls! La richesse de la vie associative est une des caractéristiques de notre commune. Je forme sincèrement le vœu que demain, nous puissions, à nouveau, sans crainte, sans retenue, participer à ces temps de rencontre et d'échanges qui nous sont nécessaires.

Rompre l'isolement, c'est aussi une des missions que nous avons assignée à Fabienne (voir plus loin), parce que le conseil municipal, en lien avec le CCAS a le souci du bien vivre de tous.

2022 sera aussi une année importante car nous serons appelés à élire notre Président et ensuite, les députés qui nous représenteront. Cette participation à la vie démocratique de notre pays est un devoir pour chacun d'entre nous, dès qu'il a plus de 18 ans. J'espère vivement que ce débat sera à la hauteur des enjeux de notre pays : le pouvoir d'achat, les enjeux environnementaux, les inégalités, l'école et la formation, l'avenir des zones rurales, les problématiques de la ville... les sujets de fond ne manquent pas et pourtant, ce ne sont pas ceux qui semblent retenir l'intérêt des candidats et des médias...

Hélas, ce début de campagne semble mettre davantage l'accent sur des sujets qui ne sont pas les nôtres et sur des démarches où la satisfaction de l'égo prend le pas sur la défense de l'intérêt général.

Pour notre commune je souhaite que l'année qui commence soit placée sous le signe de la bonne entente et du respect de chacun. Notre conseil municipal s'efforce d'être l'illustration de cette volonté. Nous y travaillons, nous y débattons, nous décidons dans une atmosphère toujours cordiale et respectueuse. Je veux aussi saluer l'excellent état d'esprit qui règne au sein de l'équipe des adjoints. Nous nous retrouvons tous les samedis matin et, je crois pouvoir le dire au nom de tous, avec plaisir!

Ce bulletin vous dira où en est la vie municipale, nos réalisations, nos projets.

Le contexte sanitaire ne nous permettra pas d'organiser de cérémonie des vœux. Aussi, je profite de ces lignes pour vous formuler mes plus sincères vœux de bonheur pour 2022.



# Sécuriser notre alimentation en eau potable

Chacun s'accorde à reconnaître que la question de l'eau sera essentielle dans les années à venir.

Garantir un approvisionnement satisfaisant en quantité et en qualité, tel est l'enjeu auquel nous serons tous confrontés. A ce jour, la commune reste maîtresse de ses destinées en la matière mais la loi prévoit qu'en 2026, la gestion de l'eau devra être confiée à l'échelon supérieur à celui de la Commune, à savoir, la Communauté de Communes ou le Département.

Depuis de nombreuses années, nous travaillons régulièrement, année après année, à améliorer la distribution d'eau potable, tant du point de vue de la qualité disponible que la qualité de l'eau distribuée.

Cette année, nous avons mis en conformité le forage du Moulin de Cazes en réalisant d'importants travaux de terrassement pour réaliser un périmètre de protection règlementaire et clôturé. Ceci nous permettra d'utiliser cette ressource au même titre que celle des autres sources. Ce forage donne environ 50 m³ par jour en période de sècheresse, ce qui doit nous permettre de disposer d'une "réserve" dans une telle situation. A noter que nous avons profité de ces travaux pour améliorer les pistes en forêt de Blancou.



D'autre part, nous avons réalisé une grande partie du programme de mise en place d'un nouveau diagnostic du réseau et d'installation d'un dispositif de télésurveillance. Cette opération consiste à remplacer et à rajouter des vannes de sectorisation sur le réseau, à poser des compteurs généraux sur des antennes et ou sorties de châteaux d'eau équipés de dispositif permettant des suivis et relevés à distance (sur smartphone).

Ceci nous permettra de repérer les fuites en temps réel et d'être plus réactifs en cas de difficultés, notamment en période sèche.

Le cumul de ces actions devrait nous permettre d'éviter davantage encore les coupures dans la distribution et surtout de faire face aux besoins, toujours en augmentation, en période de sècheresse prolongée.

La mise en conformité du Forage du Moulin de Cazes a coûté près de 23 691 € HT (14 200 € de travaux, 5 500 € pour les procédures administratives, 3991 € d'indemnisation des propriétaires et exploitants des parcelles intégrées dans le périmètre de protection rapprochée)

Cette dépense a été subventionnée à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les travaux de pose de vannes, compteurs généraux et télésurveillance s'élèvent à 78 681 € HT. Ils bénéficient d'une aide de 39 340 € de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur de 17 367 € et de 6 400 € du Conseil Départemental.

Le niveau de subvention obtenues nous permet d'effectuer ces travaux sans augmenter fortement le prix de l'eau qui malgré des investissements importants et régulier sur le réseau, reste dans la moyenne des prix constatés en Châtaigneraie.

# La station-service va devenir communale...

Annie et Yves CANTOURNET ne souhaitent pas continuer à exploiter la station-service du Portail Bas. Trouver un repreneur pour cette activité semble bien peu probable compte tenu des quantités vendues et des marges réalisées.

Ne souhaitant pas que ce service disparaisse, ils ont proposé de céder gratuitement ce fonds de commerce à la mairie et lui louer les équipements pour une somme très modique.

Le Conseil Municipal a partagé cette volonté de conserver ce service pour les Marcolésiens et les gens de passage.

Aussi après avoir identifié et surmonté les questions liées à cette opération, l'assemblée municipale a validé le projet dans sa réunion du 30 novembre.

L'objectif est de pouvoir faire vivre cet équipement en réalisant une marge suffisante pour couvrir les frais. Nous devrions pouvoir vendre le carburant à un prix supérieur d'environ 10 centimes par litre aux prix les plus bas pratiqués à AURILLAC, en réalisant une marge d'environ 6 centimes par litre pour couvrir les frais.

Nous reprenons une station dont les installations revues en 2011 sont en bon état et respectent les normes en vigueur. De plus, compte-tenu des quantités délivrées, elle n'est pas classée en tant que ICPE – Installation Classée pour la Protection de l'Environnement -.

Cependant nous envisageons un certain nombre de travaux :

- ✓ Changement des automates et pupitres nécessaires au fonctionnement 24/24, paiement par carte et à la gestion à distance depuis la mairie. Ceci nous permettra de bénéficier d'une garantie et maintenance gratuites sur les deux premières années
- ✓ Nous allons réaliser un relookage de la station avec peintures sur le site, pose d'enseigne et totem identifiant la "Station- service du Portail-Bas"

L'approvisionnement sera assuré par la société ALVEA (filiale de Total) dans le cadre de la reprise d'un contrat existant et qui doit encore courir deux ans mais qui ne nous pénalise pas quant au prix d'achat des carburants.

La gestion sera assurée par les services de la mairie dans le cadre d'un budget annexe qui devra obligatoirement s'équilibrer en recettes et en dépenses selon les prévisions suivantes :

- en investissement

0	coût des travaux sur les équipements	19 000 €
0	peintures	2 400 €
0	enseigne et totem	3 000 €
0	révision installation électrique	2 000 €
	Total des travaux	26 400 €
	subvention européenne programme Leader – 80%	21 120 €
0	1 1 0	
0	reste à charge pour la commune	5 280 €
	- en fonctionnement	
0	location de la station	600 €/an la 1 <sup>ère</sup> année puis 1200 €/an
0	contrat d'entretien – année 3 et suivantes	3 000 €/an
0	frais d'électricité	1 000 €/an
0	frais de personnel	1 000 €/an
	soit un total de frais annuel	6 200 €/an

Notre objectif est de vendre au moins 100 000 litres de carburant par an. Une marge de 6 centimes d'euros par litre nous procurerait une recette de  $6\,000\,$ €.

Votre conseil municipal refuse de voir partir les services et s'investit pour garder une cité active et vivante.

Nous comptons sur vous pour assurer demain la réussite de cette démarche et espérons que nous serons nombreux à faire le plein à la "Station-service du Portail-Bas"



Hypothèse d'aménagement de la station-service

# Garder un centre-bourg vivant... Revitaliser le patrimoine bâti – suite –

# Rénover et louer l'appartement de la boulangerie :

Après la réouverture de la boulangerie, nous allons nous employer à rénover l'appartement situé à l'étage. Nous envisageons de faire le maximum de travaux en régie avec nos agents communaux. Toutefois, nous devrons confier à des entreprises qualifiées les lots techniques de plomberie et électricité.

# Créer et louer trois appartements à la maison Bardes :



En 2019, nous avons réalisé l'aménagement du rez-de-chaussée de cette maison située à l'angle de la Rue Longue et de la Rue des Dames avec une salle d'exposition et un local d'accueil pour l'Office de tourisme.

Le chantier est en cours pour créer deux studios au premier étage puis un T4 en duplex aux niveaux 2 et 3. Ces appartements seront mis en location dès le printemps ; le T4 étant d'ores et déjà réservé. Grâce aux subventions obtenues de l'état et de la région notamment, grâce aussi aux loyers perçus, cette opération devrait équilibrer largement les dépenses et à terme produire des recettes pour le budget communal.

A noter qu'à ce jour, tous les logements disponibles à la location à Marcolès sont occupés.

# Acheter, rénover la maison Giraudet, Rue Longue : Salle d'expo et atelier de poterie.

Depuis de longues années, Jean-Paul GIRAUDET mettait gracieusement à disposition de la commune sa maison sise au cœur de la Rue Longue. Elle accueille depuis plus de 25 ans une très belle expo d'artistes et artisans locaux pendant les mois de juillet et août. Les artistes et la mairie remercient chaleureusement J Paul pour cette belle contribution.

Le propriétaire ayant décidé de mettre en vente cette maison -et ayant un acquéreur- le conseil municipal a fait une proposition qui a été acceptée par le propriétaire privilégiant une vente à la commune pour 50 000 Euros. La commune souhaitait en effet continuer à pouvoir accueillir une expo au rez-de-chaussée et profiter de cette opportunité pour aménager l'étage (accessible de plain-pied côté carriéron) en y réalisant un atelier pour l'activité de céramiste d'Hélène Mouton-Simonet. Ainsi, cette maison constituera un lieu de vie et d'activité supplémentaire au cœur du bourg.

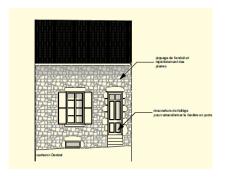
Là aussi, grâce aux subventions obtenues (80% achat inclus) de l'état et de la Région et grâce aux loyers perçus, cette opération ne coûtera rien à la commune et contribuera à augmenter son patrimoine.

Le montant des travaux est estimé à 162 000 € HT auquel il convient de rajouter les honoraires de maîtrise d'œuvre (16 200 € HT), l'acquisition (55 000 €, frais de notaire inclus), les honoraires et diagnostics divers (16 000 € HT) pour un montant total établi à 249 200 €.

Pour cette opération nous avons obtenu l'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur de 73 260 € et du Conseil Régional dans le cadre du dispositif "Villages Remarquables " à hauteur de 122 100 €. Le reste à charge sera couvert par les loyers.







### Aménager la « Grange Guirbert » pour la Galoche du Cantal.

Installée en mars 2020 à Marcolès, dans la grange Suc, la « Galoche du Cantal », sous l'impulsion d'Eric Mas et sous l'autorité de Carine Bidault, poursuit son développement. Ils sont 5, voir 6 par moments, à fabriquer ce très beau produit « Origine France Garantie » et à le vendre aux 6 coins de l'hexagone et même au-delà. Grâce à la qualité de ses produits, grâce aussi à une très belle communication, cette entreprise se développe rapidement et a besoin de nouveaux espaces de production.



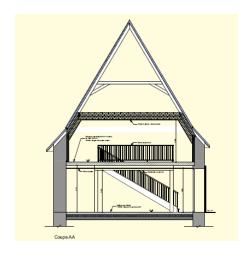
Dans le dernier numéro de ce bulletin, nous vous avions indiqué que M. Didier Guirbert avait fait don de sa grange située à l'entrée du Faubourg-Haut à la commune.

Le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à la demande de la « Galoche du Cantal » de disposer de ce bâtiment pour étendre son activité.

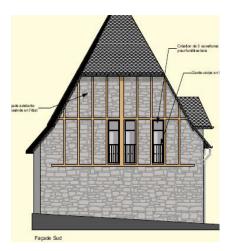
Le cabinet d'architecte Métafore a établi un projet de rénovation de cette bâtisse (voir ci-dessous) dont l'état actuel, notamment en toiture, nécessite une intervention urgente. Le coût des travaux est estimé à 191 391 € HT. Le Conseil Régional nous a octroyé une subvention de 57 816 € dans le cadre de son dispositif "Villages remarquables" et nous espérons une aide de l'état (DETR) 76 556 €. Le reste à charge sera couvert par les loyers que versera l'entreprise à la commune. Les travaux devraient débuter au printemps.

La « Galoche du Cantal » pourra ainsi continuer à grandir en attendant, peut-être d'autres projets en perspective.









# Voirie communale... et diagnostic des ponts

Chemin de service ? Voirie rurale ? Voirie communale ? Quelle est la nature des voies et chemins qui parcourent la commune ? Cela a son importance...

Un chemin de service, parfois appelé chemin d'exploitation, c'est simplement un chemin qui permet de desservir les parcelles agricoles et forestières. Il est souvent d'origine privée même si le cadastre ne lui attribue pas de numéro de parcelle.

Un chemin rural, c'est une voie qui appartient à la commune mais au domaine privé de la commune. La commune peut en disposer comme pourrait le faire n'importe quel propriétaire privé. Elle peut le vendre après certaines formalités et sous la garantie de n'enclaver aucun usager. Elle n'est pas obligée de l'entretenir mais aucun riverain n'a le droit d'en obstruer le passage. Certains de ces chemins, toujours présents au cadastre ont disparu sur le terrain, incorporés aux parcelles riveraines. Nous avons entrepris et poursuivons la régularisation de ces situations par la vente aux propriétaires lorsqu'il n'y a pas d'enjeu pour la collectivité. Il est possible sur ces chemins de faire valoir la prescription trentenaire... Mais il faut alors saisir le juge et faire la preuve qu'on a été reconnu comme le propriétaire pendant 30 ans et sans aucune contestation.

Une voie communale, c'est une voie, le plus souvent goudronnée qui est affectée à la circulation publique. La commune a une obligation d'entretien. Elle ne peut ni vendre ni être dépossédée d'une voie communale sauf à déclasser celle-ci. Les voies communales, comme les places et les rues, constituent le domaine public de la commune. Elles sont définies par une cartographie et une nomenclature arrêtée par délibération du Conseil municipal. Nous avons récemment mis à jour le tableau de classement de la voirie communale de la commune de Marcolès qui se déploie sur 65 km.



# Autres éléments de la voirie rurale ou communale : Les ponts.

Dans le cadre du plan de relance, l'état va réaliser un diagnostic de l'ensemble des ponts recensés sur notre territoire. Nous pourrons ainsi anticiper certains travaux pour préserver la solidité de ces ouvrages. Et profiter de ce soutien de l'état pour faciliter l'obtention des autorisations pour réaliser des travaux dans le lit des cours d'eau car, en la matière, la règlementation est loin d'être simple!



Le Pont des Trois Moineaux

#### Monsieur le Préfet du Cantal en visite à MARCOLES...

Le 11 Août, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Serge CASTEL, Préfet du Cantal, pour lui présenter notre commune et échanger sur nos projets, nos préoccupations. Nous lui avons aussi présenté les dernières réalisations de la commune conduites avec les aides financières de l'état.

Cette visite fut aussi l'occasion de redire au représentant de l'Etat nos inquiétudes sur les dernières évolutions législatives toujours plus restrictives concernant les droits à construire.

Si M. Castel a apprécié les efforts faits par la municipalité pour rénover et revitaliser le centre bourg, il a convenu qu'il fallait aussi garder la possibilité de construire tant en périphérie du bourg que des hameaux, lorsque cela ne crée pas de problème majeur de cohabitation avec l'activité agricole. A cet égard nous lui avons fait part des difficultés qui sont les nôtres pour élaborer un PLUi compte-tenu des contraintes qui nous sont imposées.

L'amélioration de la desserte routière de la commune et un attrait nouveau de la campagne après la crise sanitaire amènent une nouvelle demande pour les communes rurales. Il serait dommage que nous ne puissions pas garder ceux qui veulent rester et accueillir ceux qui veulent venir.

Par ailleurs, nous avons pu remercier M. le Préfet pour le soutien régulier que l'Etat apporte à nos projets d'investissement.



De gauche à droite sur la photo : François, Dédé, Cécilia MOURGUES sous-préfète à la relance, Carine BIDAULT, Eric MAS, Pierre, Serge CASTEL Préfet du Cantal, Christian MONTIN, Bruno FAURE Président du Conseil Départemental, Michel TEYSSEDOU Président de la COmmunauté de Communes et Bernard VILLARET Président de la CCI du Cantal

# ... et Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture aussi ....

M. Wahid FERCHICHE a été nommé secrétaire général de la préfecture du Cantal, sous-préfet de l'arrondissement d'Aurillac. Nous avons eu le plaisir de l'accueillir pour une visite de MARCOLES le 19 novembre. Le secrétaire général avait à cœur de découvrir notre commune pour contribuer à la connaissance de l'arrondissement dont il a désormais la charge.

Nous nous sommes efforcés de lui faire découvrir les problématiques d'une grande commune rurale, préoccupée par les questions agricoles, l'entretien de kilomètres de voirie et de réseaux d'eau, le développement de l'activité économique, le maintien des services et de la population...

Faire connaître sa commune, entretenir des relations privilégiées avec les représentants de l'état sont un gage de bonne écoute et de compréhension réciproque...



Wahid FERCHICHE, Secrétaire Général de la Préfecture accompagné du maire et des adjoints

# En bref... Ça a été fait en 2021...

### Restauration du cadran solaire à l'église :

Du cadran solaire d'origine, il ne restait qu'une plaque d'enduit blanc sur le mur sud de l'église. Depuis plusieurs années, on envisageait sa restauration. C'est maintenant chose faite avec le concours financier de la DRAC Auvergne, la récupération de la TVA par la commune et le financement du reste à charge par l'association des Amis de l'église St Martin. C'est M. Didier Benoit, gnomoniste à Carmaux qui a su déceler les traces du cadran initial et restituer une œuvre très fidèle à l'original.



# Une nouvelle jeunesse pour la bascule publique



Jacky et Raymond Régis ont, avec la minutie qu'on leur connait, nettoyé, rénové, assaini la vieille bascule publique du Balat. Installée là il y a plus de 100 ans, à l'époque où les foires de Marcolès battaient leur plein, elle avait bien besoin d'un toilettage. Le mécanisme et l'ensemble des équipements restent en excellent état. La fosse, sous le plateau a été nettoyée, le mécanisme graissé et huilé, les instruments de mesure astiqués et la petite bâtisse dépoussiérée. Mais surtout, l'encadrement de la plate-forme a été refait en pavés afin que l'eau de ruissellement n'envahisse plus la fosse. Merci pour ce beau travail qui sera complété par la reconstitution en bois de la plate-forme, comme à l'origine.

# Et pour la pompe à incendie...

Une autre belle mise en valeur que celle de la vieille pompe à incendie sortie de la poussière par les élèves de la Maison Familiale dans le cadre d'un projet scolaire encadré par les formateurs avec le concours de Sébastien. Acquise par la mairie peu après 1900, elle est en parfait état de marche et trône désormais dans la cour de la mairie, suscitant la curiosité des marcolésiens et des visiteurs.

# La boulangerie a réouvert...

Nous en avions longuement parlé dans notre dernier numéro. C'est maintenant chose faite : Sandra et Simon nous accueillent depuis le mois de mars dans la boulangerie historique de la Rue-Longue. Pains, pâtisseries, viennoiseries et autres gourmandises font le plaisir de nos papilles. Une petite manifestation au moment de l'ouverture a permis de souhaiter bonne route aux exploitants et de remercier les financeurs qui ont facilité la reprise de ce commerce (Région et Communauté de communes).



#### La Croix de Cazes est toute neuve!

Toutes ces croix de chemins ont une histoire et subissent des ans l'irréparable outrage. Aussi, nous nous employons à les remplacer pour éviter de les voir disparaitre. La croix de Cazes ne tenait plus guère que par

un grand mystère. Fabriquée dans les années 50 par un artisan menuisier de St Mary (elle est située sur la commune de Roannes), elle a été refaite à l'identique par Robert Mambert avec le bois donné par Georges Caldeyroux, scié par Jean-Paul Cassagne. De nombreux voisins et M. le Curé s'étaient retrouvés le 19 juillet pour reposer solennellement la nouvelle croix et partager le pot de l'amitié et les amuse-gueules proposés par les participants.

Merci à tous pour ce bon moment de convivialité.







# Autour du Four... Un nouveau commerce... Bienvenue à Armelle

Armelle Plessiet a racheté la maison de Didier Guirbert, rue de la Mairie. Avec beaucoup de persévérance et d'opiniâtreté, elle a fait les travaux nécessaires dès le printemps pour pouvoir ouvrir son commerce pour la saison. Autour du Four, elle confectionne des plats de terroir qui complètent l'offre de restauration du village et qui ont été très prisés des touristes



# A la poste : Bonne retraite, Bernard!

Après de nombreuses années au service des usagers de la Poste à Marcolès, Bernard Versange a, comme on dit, fait valoir ses droits à la retraite. Bernard avait – et a toujours – une haute idée du service public et du service du public. Merci pour tous les coups de main qu'il a pu apporter aux uns et aux autres. C'est toujours avec plaisir que nous le croiserons sur les chemins de la commune et dans nos manifestations culturelles. Même après son départ, nous aurons à cœur de conserver un bureau de poste vivant, service majeur pour notre commune.

#### Une réflexion autour de la restauration scolaire.

La loi Egalim et les évolutions des attentes en matière de nutrition nous ont conduits à profiter d'une proposition de Mme Coline Ledeun pour aller vers les exigences de la loi en matière de restauration scolaire. En effet, il est maintenant obligatoire d'introduire des produits locaux et sous signe de qualité (bio notamment) dans les menus de la cantine. Coline Ledeun, (résidant à Vitrac et parent d'élève à l'école de Marcolès)



professionnellement et personnellement investie dans les questions alimentaires a conduit un état des lieux et exploré plusieurs pistes, en lien avec les personnes qui gèrent la cantine et notamment Chantal Recobre. Ceci a donné lieu à une réunion de présentation des premiers constats – très souvent positifs au regard des pratiques actuelles – en présence des élus, des agents et de parents d'élèves, hélas trop peu nombreux.

Un groupe de travail a été constitué en fin de réunion afin de poursuivre la réflexion et d'accompagner les décisions à venir.

# Fabienne, à l'écoute des séniors...

Dans le programme de construction de la résidence intergénérationnelle de la Parro figurait le projet de créer un poste d'animation en direction des séniors. Ce poste bénéficie d'un financement à 80% la première année, puis à 70% la deuxième du programme européen LEADER pays d'Aurillac. D'autre part, nous bénéficierons dans le même programme d'un financement de 80% également, pour l'achat d'un minibus, qui pourra aussi

être utilisé par l'ensemble des associations locales. Nous avons ainsi retenue la candidature de Fabienne Suc, seule candidate pour un temps de travail de 24h par semaine.

Il s'agit d'aider, notamment les plus isolés dans les taches de la vie quotidienne qui deviennent plus compliquées avec l'âge. Mais pas seulement ... Fabienne nous a dit comment elle voyait sa mission :



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, la mairie m'a confié le poste d'animatrice auprès des aînés de notre commune. Mon rôle est donc de les accompagner afin de faire en sorte que leur quotidien soit moins pesant. Les aider aussi bien dans leurs démanches administratives ; souvent devenues complexes avec l'utilisation d'internet ; mais aussi leur permettre de garder ou de créer du lien social en allant les visiter à domicile, mais également en organisant des rencontres, des activités telles que la réalisation d'ateliers, des sorties culturelles ou conviviales, des après-midis à thème, des séances de cinéma... Je peux aussi permettre aux personnes non véhiculées de se rendre aux différentes activités proposées par le 3è âge en les prenant en charge à

domicile grâce au véhicule mis à ma disposition par la commune.

De plus la commune a décidé de mettre en place un jardin partagé. Cela dans le but de permettre à ceux qui le souhaite de bénéficier d'une petite parcelle de terrain pour cultiver un potager à usage familial. L'ambition de ce jardin partagé est de créer des échanges autour d'une passion commune. Les enfants de l'école seront ponctuellement amenés à y collaborer et à participer aux différents travaux sur une des parcelles du jardin. Je serai donc aussi en charge de gérer le bon fonctionnement de ce jardin partagé.

C'est un poste innovant et précurseur pour lequel j'ai encore beaucoup à apprendre et j'espère être à la hauteur de la tâche que l'on m'a confiée. Je me tiens à votre écoute, n'hésitez pas à me contacter pour vous ou pour vos proches car c'est ensemble que nous réussirons à égayer la vie des seniors de la commune.

Tel: 06 88 22 42 62

email: animation.marcoles@gmail.com



Cérémonie de remise des prix au concours des villes et villages fleuris organisé par le Conseil Départemental du Cantal où la Commue s'est vue décerner le 1<sup>er</sup> prix

# En bref... Ça devrait se faire en 2022...

### Une cuisine à la salle polyvalente...

Un des points faibles de notre belle salle polyvalente est l'absence d'une cuisine équipée. La pièce laissée vacante à l'étage par le club des aînés va nous permettre de remédier à cette lacune. Nous sommes sur le point d'acquérir du matériel d'occasion, suite à une cessation d'activité au Rouget. Pour moins de 5000 € nous devrions pouvoir disposer d'un équipement qui permettra la restauration de groupes et devrait rendre plus attractive à la location notre salle. Certes, la situation à l'étage n'est pas idéale mais nous ne voyons pas d'autre possibilité et nous envisageons, si l'usage en démontre la nécessité d'installer un monte-charge. La cuisine devrait être fonctionnelle dès le printemps.

# Ravalement des façades de la mairie :

Ce n'est pas le bâtiment le plus beau de notre commune. Et pourtant c'est la maison commune! Dès le printemps, nous devrions réaliser un ravalement à pierre vues des façades. En même temps, est à l'étude l'installation d'un porche devant l'entrée pour donner un peu plus de caractère à ce qui fut l'école des filles. Le conseil municipal devra se prononcer sur la proposition.



# L'entretien de la piste de la forêt et la centrale photovoltaïque.

La centrale solaire de la Forêt a souffert des fortes chutes de neige de l'hiver dernier et un bon tiers des panneaux se sont affaissés. Ceux qui restent debout ont été consolidés et les travaux de remise en état de l'ensemble devraient se dérouler dès le printemps après de longues batailles d'experts pour définir les responsabilités.

La piste qui traverse la Forêt a elle aussi souffert et les nids de poules sont nombreux et prononcés. Comptetenu de la fréquentation de cette voie, nous avons obtenu de la société ENGIE qui gère la centrale que la piste serait entièrement refaite par leurs soins dès la fin des travaux. Cependant, dès la fin de cet hiver, nous allons procéder, à frais partagés entre la commune et ENGIE à une remise en état sommaire pour rendre la piste à nouveau carrossable.

# Aide aux ravalements de façades et restauration de toitures.

Le conseil municipal a décidé de reconduire la prime pour aider les propriétaires qui envisagent un ravalement de façade ou une réfection de toiture. Cette aide est valable pour toutes les maisons de la commune à condition que la rénovation soit visible de l'espace public et que le matériau de toiture soit tuiles, ardoises ou lauzes, selon les caractéristiques de la maison. L'aide est de 850 €.

#### **PLUi**

L'année 2022 devrait voir l'aboutissement des travaux concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur le territoire de l'ancienne communauté de communes de Cère et Rance, donc sur le territoire de la commune de Marcolès. Beaucoup de retard pour cette élaboration, ce qui peut encore permettre, si vous le souhaitez et si c'est possible, de faire classer comme constructible une parcelle pour laquelle vous auriez des projets. De même si vous envisagez de transformer une grange ou un autre bâtiment en habitation, cette possibilité doit être portée au PLUi. Faites-la savoir à la mairie sans délais.

#### Site internet de la commune.

Avec le concours de Xavier Poli, informaticien et communicant de la Galoche, nous avons entrepris la refonte du site internet de la commune. Un nouveau look, de nouvelles rubriques, des infos pratiques, des liens multiples, une ouverture sur les réseaux sociaux, une interactivité accrue. Telles sont les ambitions de ce nouveau site qui sera en ligne dans quelques mois.

# Téléphonie, wifi, fibre...

La fibre continue son petit bonhomme de chemin sur notre commune. Dans le bourg et sa périphérie, la quasi-totalité des maisons est raccordable et il appartient à chaque usager de faire la demande de raccordement auprès de son fournisseur d'accès à internet. Pour les hameaux, le déploiement de la fibre est commencé, de manière un peu cavalière parfois et sans l'avis de la mairie en général ! quoiqu'il en soit, les intéressés peuvent faire une demande de raccordement, ils sauront ainsi à quel stade ils en sont... En parlant de téléphonie, la commune envisage d'utiliser ces nouvelles technologies pour actualiser son parc téléphonique et couvrir la zone du camping et la salle polyvalente d'un wi-fi public.



# Travaux d'entretien à la piscine municipale et aux chalets de la Parro



La piscine municipale et les chalets de la Parro ont été mis en service en 2003. Nous nous sommes efforcés d'assurer un entretien régulier et ces équipements restent tout à fait opérationnels. Les chalets connaissent un réel succès à la location pour la période estivale mais de plus en plus tout au long de l'année.

La plage de la piscine va nécessiter des travaux plus importants et nous envisageons une réfection pour l'été prochain. Une partie importante des travaux sera faite en régie par nos agents.

#### Entretien des cloches

Nous avons un contrat d'entretien avec l'entreprise BODET pour l'ensemble des cloches et sonneries de l'église et nous effectuons régulièrement les travaux d'entretien qui s'imposent. Cette année nous devrions être amenés à refaire le tableau d'alimentation électrique, vétuste et ne répondant plus aux normes de sécurité.

# Entretien du réseau de chaleur

Notre réseau de chaleur bois énergie a été mis en service en 2007. Aujourd'hui ce type d'équipement se développe dans de nombreuses communes.

Là aussi, nous effectuons des travaux d'entretien au fur et à mesure des besoins. Cette année nous envisageons peut-être un travail préventif sur la partie automatisme de la chaudière bois afin de s'assurer un fonctionnement durable d'un équipement qui, dans un contexte de flambée des prix des énergies, doit plus que jamais, utiliser une énergie locale et incomparablement moins chère.



Foyer de la chaudière bois

# ENEDIS investit massivement à MARCOLES: Historique d'un investissement réussi

**Contexte global**: Afin de sécuriser et fiabiliser l'alimentation électrique des clients face notamment aux aléas climatiques et particulièrement les tempêtes, la société ENEDIS, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, mène un vaste programme de renouvellement du réseau.

Depuis 2006, ENEDIS a consacré plus de 15 milliards d'euros, en France, à l'enfouissement et au renforcement des réseaux identifiés à « risques climatiques », dont plus de 50 M€ dans le Cantal.

Le secteur sud-ouest du département, fortement boisé, a été considéré dès le départ comme prioritaire et un programme soutenu de sécurisation a été réalisé et se poursuit ces dernières années.

#### A ce titre, Marcolès est une des communes fortement impactées par ces travaux.

**2013** : ENEDIS missionne le bureau d'étude AURELANT pour la réalisation d'un dossier d'enfouissement du réseau principal (ligne d'ossature) entre le poste source de LEYGUES commune de SENEZERGUES, la commune de VITRAC via les communes de CALVINET (PUYCAPEL), ST ANTOINE et MARCOLES.

**2015**: L'étude est terminée mais ENEDIS se voit contrainte, en raison d'une réorientation budgétaire ponctuelle, de décaler la phase travaux. Elle reste néanmoins à l'écoute des projets émergents de la commune afin d'anticiper au mieux d'éventuelles coordinations. C'est ainsi que sera mis en place le poste CASSANIOL courant 2017 pour répondre à la demande de raccordement de projets photovoltaïques et l'aménagement du carrefour porté par la commune ; un peu plus tard le poste de LACAPELLE sera mis en place pour répondre au projet de l'entreprise MARCENAC.

**2019** : l'attribution des crédits d'investissement permet à ENEDIS de relancer ce projet : le bureau d'études DEJANTE (ex- AURELANT) reprend l'étude de 2015, la complète et le permis de construire est déposé le 27 octobre 2020.

Dans la foulée, ENEDIS lance son appel d'offre auprès de ses entreprises prestataires pour la réalisation complète des travaux.

**2021** : L'entreprise CDE est mandatée par ENEDIS. Vu l'ampleur du chantier global (enfouir 46 km de ligne 20 000 V), les dirigeants de CDE décident de s'allier avec trois autres entreprises du secteur : LAUBE, ECRTP et EIFFAGE.

Fin 2021 : L'ensemble du réseau souterrain est réalisé, le tronçon entre CASSANIOL et FAULAT via RIGOU, LAVEISSIERE, SABATIER est mis sous tension. Le réseau aérien, désormais hors tension, devrait être déposé dans les premières semaines de 2022.

**2022** : Seront réalisés les derniers raccordements et la mise sous tension des autres tronçons souterrains. La dépose des anciens réseaux aériens se fera, quant à elle, en fonction des récoltes agricoles et des conditions climatiques.

# Quelques chiffres concernant la commune de Marcolès :

Sur un budget global du chantier à 2 230 000 €, environ 40 % auront été alloués pour les tronçons situés sur le territoire de la commune de MARCOLES.

Pose de 22 km de câble souterrain haute tension (20 000 volts) et 213 m de câble basse tension ; 5 armoires de coupure facilitant les recherches de défauts et 12 postes de distribution publics auront été installés sur MARCOLES.

Dépose de 15 602 m de réseau aérien et 192 supports bois ou béton.

N.B.: Rappelons que les supports déposés sont considérés, au titre de la loi, comme étant des déchets à recycler. Il est donc interdit à quiconque, autre que l'entreprise mandatée, de les récupérer : toute disparition de ces matériels est assimilée à du vol.





démultipliées pour accueillir plus de produits de tri (bientôt, tous les emballages plastiques seront acceptés). Comme les consignes vont devenir plus simples, ce sera plus facile de trier !

Vous paierez une redevance plus juste basée sur vos réels efforts de réduction du poids de vos

N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER POUR EN SAVOIR PLUS 04 71 49 33 30

poubelles noires et non plus un forfait commun à tous.





# LA PAROLE



# AUX

# **ASSOCIATIONS**







# Critérium Cycliste en Châtaigneraie



2021 était une année particulière, malgré tout, nous avons choisi de ne pas baisser les bras et d'organiser le critérium de Marcolès en Châtaigneraie Cantalienne.

Pass sanitaire, jeux olympiques, météo catastrophique...mais avec le concours de tous mes supers bénévoles et de la Mairie de MARCOLES, nous avons réussi une belle édition 2021 même s'il y avait un peu moins de monde.

Notre champion de France Clermontois Rémi CAVAGNA était présent à MARCOLES, en compagnie de Benoît COSNEFROY (3ème des Championnats d'Europe) et de Franck BONNAMOUR (le plus combatif du Tour de France).

Rendez-vous le 03 août 2022 pour une édition des plus réussie.

Bonnes Fêtes à tous!

L'équipe du Critérium

# Association de Gymnastique volontaire

C'est avec plaisir que les adhérents du club ont enfin repris l'activité au mois de septembre.

Pour cause de Covid, nous n'avions pu avoir que 2 ou 3 heures de cours entre les périodes de confinement. Depuis septembre 2021, les séances ont lieu le lundi de 10h à 11h sous la conduite de notre monitrice Céline, toujours fidèle au poste. A compter de janvier 2022, les cours se dérouleront le mardi de 10h30 à 11h30 comme les années précédentes.

Cinq sweats avec le logo du conseil départemental nous ont été attribués. Ils ont fait l'objet d'un tirage au sort entre les adhérentes qui avaient payé leur cotisation sans pouvoir faire l'activité.

Nous sommes à l'heure actuelle 17 membres (toutes retraitées) et nous espérons toujours de nouvelles adhésions et un rajeunissement de l'effectif.

Pour les plus jeunes (encore en activité) il faudrait trouver un horaire plus propice mais il faudrait au moins 12 personnes pour pouvoir lancer un nouveau cours. N'hésitez pas à venir en discuter..... d'autant qu'il serait temps de rajeunir le bureau.

Nous remercions la municipalité pour son soutien financier et le département pour ses cadeaux pratiques

#### Bonne et heureuse année à tous!

#### Chez les chasseurs ...

#### Bienvenue 2022!

En cette nouvelle année les chasseurs marcolésiens vous présentent leurs meilleurs vœux ainsi qu'à vos familles.

Santé, prospérité, et un retour à la normale après COVID dans les meilleurs délais.

<u>Sécurité</u>: c'est un point sensible et important sur lequel l'ACCA s'investit beaucoup : lecture des consignes fédérales et explications si besoin des mesures avant chaque battue, formation au centre de Cros-de-Montvert (des actions soutenues et répétées).

# Activité de l'exercice 2021 :

- ➤ Prédateurs : nombreux et présents (martres, ragondins, renards, corneilles, blaireaux) nous pratiquons une élimination soutenue avec de bons résultats
- ➤ Gibiers de tir (faisans et perdreaux) beaucoup de pertes dues aux prédateurs bien souvent
- ➤ Bécasses Marcolès reste un lieu de passage et pas mal d'oiseaux sont levés
- ➤ Bécassines toujours présentes dans les endroits stratégiques. Elles font griller pas mal de munitions
- ➤ Lièvres bonne présence sur le territoire malgré un printemps défavorable au levreaux. Les prélèvements sont corrects pour ce gibier phare à Marcolès
- ➤ Chevreuils toujours présents. Tableau limité à 50 bracelets par saison
- > Sangliers : les dégâts semblent contenus. Les prélèvements un peu inférieurs mais la population semble maîtrisée cette année
- ➤ Cerf des traces certes mais l'animal reste difficile à localiser

L'ACCA reste sensible aux informations communiquées par les habitants sur la présence de prédateurs et de sangliers.

De temps en temps, les chasseurs se réunissent pour déguster les foies de sangliers dans une bonne ambiance (repas ouverts aux invités).

# Encore une fois meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2022!



# Club des Aînés Ruraux de Marcolès – Saint Antoine – Vitrac '' Les Rochers en Châtaigneraie''

Notre club, composé de 125 adhérents, est une association loi 1901 qui a été créé en janvier 1977. Il est affilié à la Fédération Générations Mouvement, reconnue d'utilité publique, qui fédère plus de 140 clubs des Aînés dans le Cantal. Il propose des animations toute l'année en privilégiant les rencontres et les échanges, le partage de loisirs et d'activités pour maintenir un lien social si important.

La crise sanitaire liée au Covid n'a pas permis de tenir notre Assemblée Générale annuelle en janvier 2021 et de mettre en œuvre les animations/activités prévues durant le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

De fait le Conseil d'Administration et le bureau ont été reconduits.

<u>Composition du Conseil d'Administration</u> (12 membres) : Josette FEL – Henriette AYMERIAL – Chantal BERNAGOU – Anne-Marie FREYSSINIER – René FEL – Michel LHERITIER – Marcel LACOSTE – Marcel CANTOURNET – Bernard OUVRADOU – Bernard VILLEMIN – Michel NIGOU – Raymond REGIS

# Composition du bureau :

Présidente	Josette FEL	Vice-président	Bernard OUVRADOU
Secrétaire	Raymond REGIS	Secrétaire adjointe	Henriette AYMERIAL
Trésorier	Marcel LACOSTF	Trésoriers adjoints	Michel I HERITIER/Remard VII I EMIN

Le Conseil d'Administration a pu se réunir à sept reprises cette année compte tenu de la situation sanitaire.

Dès le mois de juin, comme le permettaient les autorités en en respectant les recommandations sanitaires, nous avons pu organiser plusieurs animations :

- Le 19 juin, sortie, avec le matin visite guidée de Conques puis repas au restaurant à Grand Vabre.
   Une journée de reprise très appréciée des participants
- Le 18 septembre, sortie à Cahors avec le matin visite commentée de la ville à bord du petit Train, déjeuner au restaurant et l'après-midi une boucle à bord du bateau Valentré. Plus de 50 participants satisfaits de cette journée découverte de la belle ville de Cahors
- o Le 2 octobre, à la salle polyvalente de St Antoine, repas sanglier-aligot préparé par Jean-Claude COMBRET que nous remercions de nous avoir régalé
- o Le 17 octobre, soirée dansante à la salle polyvalente de Vitrac avec l'accordéoniste Y. LEYBROS et soupe au fromage très appréciée, faite par le restaurant SOUQ
- o Le 20 novembre, concert du chanteur corse I Muvrini au Prisme d'Aurillac
- Le 7 décembre, après-midi bûches de Noël avec une projection sur le thème des burons du Cantal.
   Nous remercions Bernard DELMAS pour cette présentation très intéressante

Nous avons aussi participé à la collecte annuelle de la Banque Alimentaire les 26 et 27 novembre au magasin PROXI de Marcolès

D'autre part, nous avons repris, dès septembre nos activités à la salle du club de la Parro :

- o Jeux de cartes et de société le mardi après-midi
- o Initiation à la tablette numérique, certains mercredis matin
- O Danses traditionnelles le vendredi après-midi
- o Jeu de tarot, certains vendredis en soirée (reprise en novembre)
- Activité marche, tous les lundis matin (de mai à octobre) / après-midi (de novembre à avril) avec deux parcours adaptés

Pour 2022, nous prévoyons de reconduire les différentes activités en cours et de proposer nous animations traditionnelles (après-midi dansantes, pièce de théâtre, concours de belote, sortie d'un jour, journée interclubs, repas stockfish/chevreuil/ automne et autres) et animations nouvelles comme le *Voyage en Corse du* 27 avril au 04 mai 2022 (renseignements et inscription auprès de Josette FEL 06.29.90.75.85)

# Très bonne et heureuse année 2022!



Sortie à cahors le 18 septembre 2021 – le Pont Valentré

Repas sanglier/aligot du 2 octobre 2021 à Saint Antoine





# Amicale des Parents d'Elèves de l'école de Vitrac – Marcoles - Saint Antoine

# BILAN D'UNE ANNEE 2021 PLEINE DE RENOUVEAU

En cette fin d'année 2021 fortement impactée par la crise sanitaire, l'APE Marcolès-Vitrac-Saint Antoine se veut optimiste et force de propositions, afin de soutenir au mieux les projets et activités qui rythmeront la vie scolaire de nos chères têtes blondes.

Nous sommes cependant au regret de noter que la situation sanitaire n'a pas permis d'organiser les évènements habituels et les enfants n'ont pu bénéficier des activités prévues en début d'année dans le cadre des projets pédagogiques programmés par les enseignantes.

Pour 2021/2022 l'effectif du RPI a connu une baisse significative occasionnant la fermeture d'un poste sur l'école de Marcolès. Désormais le RPI est réparti sur 3 classes : 2 sur Marcolès et 1 classe à Vitrac pour un effectif total de 36 élèves.



MARCOLES accueille une classe de 12 élèves en Petite, Moyenne et Grande Section Maternelle encadrée par Chantal LHERITIER. Et également une classe de 9 élèves en CM1 et CM2 qui ont pour enseignante Camille LOUBAT.

La commune de **VITRAC** quant à elle se voit confier 15 élèves en CP/CE1/CE2 chapotés par Mélanie BLONDEL.

Suite à la démission du bureau lors de l'assemblée générale qui s'est tenue courant juin 2021, un nouveau bureau s'est créé :

- ✓ Claire BEAUDREY, maman de Camille en CE1.
- ✓ Thierry BOUSSEAU, papa de Gabriel en petite section.
- Marie-Laure CHAUSY, maman de Léon en CM1.
- ✓ Catherine JOUBERT, maman de Camille en grande section.
- ✓ Nicolas MAS, papa de Raphaël en CE1 et Olivia en moyenne section.

Nous souhaitons dans un premier temps remercier chaleureusement l'équipe sortante qui a fait vivre cette APE et œuvré pour soutenir les projets et activités de nos enfants.

Nous n'oublions pas les partenaires, parents et municipalités qui nous offrent leur soutien financier, logistique et humain sur l'ensemble de nos animations.

Nous souhaitons également vous faire part des projets à venir :

- ✓ Vente de sapins le 04 décembre à Marcolès et Vitrac
- ✓ Spectacle de Noël le 16 décembre
- ✓ Quine le 05 mars à Marcolès
- Photos de classe
- ✓ Vente de chocolats de Pâques
- ✓ Voyage scolaire du 20 au 24 juin à Ardes sur Couzes
- Fête de l'école le 1<sup>er</sup> juillet à Vitrac



Et enfin nous souhaitons rappeler que notre objectif premier est de créer une APE vivante et dynamique, chaque personne est donc la bienvenue pour nous prêter main forte de près ou de loin!

A très vite!

# Association des Donneurs de Sang



Merci aux 27 donneurs de sang qui sont venus cette année dans notre collecte.

Cette année 413 donneurs sont venus offrir leur sang dans nos collectes nous avons reçu 18 nouveaux donneurs.

L'association locale est présente sur les 5 lieux de collectes à savoir : St-Mamet (2 fois par an) ; **Marcolès (1 fois)** ; Le Rouget-Pers (4 fois) ; Parlan (2 fois) ; Roannes St-Mary (2 fois).

Le don du sang est un acte librement accompli et sans contrainte.

Chaque jour ce sont plus de 10 000 dons qui sont nécessaires : Cancers, accidents, attentats...

Collectes 2022: Roannes St-Mary: 24 mai; 26 décembre.

St-Mamet: 27 avril; 18 octobre. Marcolès: 17 août.

Ensemble nous continuerons à pouvoir sauver des vies. Merci à tous les donneurs de la commune pour leur don régulier. On espère que des nouveaux viendront se joindre à eux.

Notre association aimerait accueillir de nouveaux bénévoles pour aider Odette à relancer la collecte...

Les responsables de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. !!!!!!!

Votre présidente. MME MOISSINAC Marie-France Tél: 04 71 46 15 25

Votre correspondante : Madame CASSAGNE Odette

# Les Confi'potes

Les Confi'potes, petits et grands, vous souhaitent une belle et heureuse année 2022, sans COVID 19.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous ne savons pas si nous vous aurons accueillis pour notre spectacle de Noël 2021, néanmoins préparé avec enthousiasme autour de nos juniors particulièrement motivés,

sevrés qu'ils ont été par 2 années d'inactivité. Un petit retour en arrière pour vous indiquer que nous avions programmé notre représentation traditionnelle autour de la fête du 15 août, l'épidémie ayant fait relâche, mais qu'elle n'a pu se tenir pour des causes autres.

Enfin et pour 2022, les Confi'potes adultes sont en train de préparer une nouvelle pièce dans la même tradition que les précédentes et sauront vous la présenter le moment venu.

A bientôt

L'équipe des Confi'potes



# ADMR de l'Enseigne

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue samedi 29 mai 2021, à huis clos, à la salle polyvalente d'OMPS. Etaient présents les membres du conseil d'administration et le directeur de la Fédération, Romain BERTHET.

Monique LAFON, secrétaire a donné lecture du PV de la précédente assemblée générale qui s'était tenue à MARCOLES le 5 septembre 2020.

Didier THIREZ, vice-président a présenté le rapport d'activité de l'année 2020. Il a été effectué tous services confondus 26 149 heures par 29 salariés qui sont intervenus auprès de 213 familles.

# Sur la commune de MARCOLES, il a été effectué 5 329 heures auprès de 38 usagers, et nous employons 8 salariées sur la commune



Le nombre d'heures est en baisse (-669 heures), cette situation est essentiellement due à la baisse des interventions durant les confinements.

Pierrette VERDIER, trésorière, a détaillé le bilan financier. La vie associative présente un déficit de 870,94 € car il nous manque une part importante de la vente des calendriers. Le service aide à domicile, malgré la baisse du nombre d'heures et les grosses dépenses en matériel de protection (gants, visières, gel, blouses...) présente un excédent de 11 745,79 € soit un excédent global de 10 874,85 € dont 4 741,44 € restent affectés à l'association.

Dans son rapport moral et d'orientation Marie-Françoise SOUBIRON, présidente, est revenue sur les problèmes liés à cette crise sanitaire.

En 2020, nous avons enregistré 2 départs en retraite, 2 démissions, 9 embauches dont 4 pour les remplacements plus 1 en contrat de professionnalisation. Les arrêts de travail longs et nombreux causent d'importants soucis de planning.

Des formations ont été mises en place par la fédération (gestes et postures, aide à la toilette...). Les salariés utilisent le smartphone fourni par l'association pour valider le début et la fin des interventions chez les particuliers ; les kms de déplacement sont calculés automatiquement et le planning leur est adressé sur ce téléphone.

Depuis avril 2020 les salariés en CDI peuvent bénéficier d'une location de 2 ans d'un véhicule neuf, à un prix intéressant, grâce aux aides du Conseil Départemental et de la fédération. Une revalorisation du travail de l'aide à domicile est actuellement en cours, espérons que cela amènera de nouvelles candidatures, car le manque de personnel nous oblige parfois à refuser certaines interventions.

Les adhérents avaient reçu par courrier le compte-rendu d'activité, le bilan financier et le rapport moral et d'orientation. A ce courrier était joint un bulletin de vote, tous ces rapports ont été approuvés.

# Retenez bien les dates de la fête 2022, toujours à Vitrac le 5 mars en soirée et le 6 mars après-midi.

Notre public fidèle a été privé de spectacle en 2021, nous comptons donc sur sa présence nombreuse et chaleureuse lors de ces manifestations.

# Les Marco'Leptiks

C'est reparti pour une nouvelle tournée! Nous n'avons pas voulu céder devant ce virus qui se promène un peu partout, et avons poursuivi nos répétitions, bien sûr dans le plus grand respect des conditions sanitaires en vigueur!!!

Et de ce fait, nous avons pu enfin honorer nos premiers contrats de la pièce dont nous vous avions touché un petit mot l'an passé!

Vous vous souvenez?

« C'est Racine qu'on assassine », de Philippe Miglioli.

Une comédie en 3 actes où il est question d'héritage, de magouilles, de paradis fiscaux, d'assassinat, ..., le tout entrecoupé de répétitions désopilantes, d'un grand classique du répertoire : « **Phèdre** », de Jean Racine.

Ça ne vous dit rien ???



2022 sera l'année, nous l'espérons vivement, où nous pourrons vous faire rire avec cette comédie que nous avons un réel plaisir à interpréter. Car, même si nous apprécions de jouer chez nos voisins, et de respecter les contrats signés qui nous attendent, nous sommes impatients de vous présenter à vous, cher public marcolésien, notre pièce prochainement.

# Bonne Année 2022!! de la part des Marco'Loptiks!!!



# Les Esclops

2021 aura été marqué par un nouveau départ après-covid, timide certes, mais avec une fréquentation plus importante que 2020, que ce soit pour nos visites organisées sur réservation, pour les visites gratuites des lundis de juillet et d'août, ou tout simplement avec l'afflux des touristes ...

Nous avons accueilli 19 groupes pour un total de 443 personnes, entre juin et décembre ; et durant les 9 lundis de l'été, nos guides bénévoles ont eu le plaisir de faire découvrir notre belle « Petite Cité de Caractère » à des groupes d'environ 25 personnes en moyenne.

Mais notre activité ne s'arrête pas aux seules visites du village!

- **1. Le vide grenier** organisé le 2<sup>ème</sup> dimanche du mois de juin a remporté un très vif succès ; rendez-vous le *12 juin* pour la prochaine édition !!!
- 3. La journée des dédicaces, organisée en collaboration avec l'association « Talents, passion et création », dans la rue Longue, le 18 août, a été appréciée par les auteurs, et leurs lecteurs ; ce sera à renouveler l'année prochaine!



**2.** 50 personnes se sont déplacées pour la **soirée cinéma en extérieur** du 3



4. Le concert donné à l'occasion des journées du patrimoine, le 19 septembre, a attiré plus de 80 personnes. Le spectacle était magistral !!! La prestance de Claire de Monteil, soprano internationale, accompagnée du musicien (pianiste et violoniste) tout aussi renommé et talentueux, Aymeric Gracia, a envouté les amateurs venus les écouter.

Maintenant, parlons des projets pour l'année qui se profile ...

Le projet le plus important est notre volonté de professionnaliser notre association.

L'augmentation de la demande des visites du village nécessite un investissement plus important de la part de nos bénévoles, et donc, afin de permettre aussi une pérennisation de l'activité dans l'accueil des groupes, il a été décidé d'embaucher une personne qui assurerait dans un premier temps l'organisation des visites et deviendrait à terme l'unique interlocuteur.

Simultanément, la mairie réfléchit à **l'aménagement d'une cuisine dans l'ancienne salle des aînés**, afin, entre autres, d'accueillir les groupes pour le repas de midi, à la salle polyvalente. C'est Jean-Marc, du Portail Bas qui en assurera la restauration.

Nous avons revu pour l'occasion, le programme proposé pour les visites guidées sur réservation, dans lequel nous avons associé les artisans de notre cité : « la Galoche du Cantal », l'hydromellerie « Apis Terrae », la saboterie et la forge. D'autres projets sont en cours de réflexion! Comme la réhabilitation de la cabine téléphonique, l'extension du hangar de la saboterie pour entreposer des machines anciennes, ...

Vous voyez, nous fourmillons d'idées ...et réfléchissons sans cesse pour l'attractivité de notre beau village ! A très bientôt dans les carriérons ... et bonne année !

# Comité d'anmation culturelle ...pour que notre volonté soit "fêtre"...

# Le Comité d'Animation Culturelle



La crise sanitaire nous a contraints, cette année encore, à supprimer quelques-unes de nos manifestations. Malgré tout, bien que difficile, nous avons pu mettre sur pied une saison estivale en tenant compte de la mise en place du Pass Sanitaire, du souci de savoir si les bénévoles seraient présents ...

Les encouragements et les remerciements du public qui nous félicitaient d'avoir organisé des manifestations, nous ont fait chaud au cœur.

Malgré ces encouragements, le moral du bureau est en baisse (perte de la motivation, de la « gnac »).

# Néanmoins, en 2021, nous avons proposé :

- Des soirées contées sur 2 week-ends de Juillet avec Serge Valentin, Yves Durand, Cécile Demaison. Et comme l'an passé, nous avions demandé à Benoît Tedde de nous préparer un éclairage sur la place de l'église pour ces soirées contées. Le public n'a pas été très nombreux : météo moyenne, contrôle du Pass Sanitaire, ...
- Un concours de pétanque avec 44 équipes présentes, le 8 août.
- Les Mini Léz'arts de la rue, le 15 Août :

Nous avons réussi cette journée festivalière : **724 entrées prises sur place et 952 par Hello Asso soit environ 1 700 personnes** sur la journée, venues applaudir les **7 compagnies** qui ont pu assurer leurs spectacles.

La météo a été favorable pour assister à des spectacles de rue : nous avions choisi de ne présenter que des spectacles fixes avec des jauges limitées si nécessaire. Malgré le Pass Sanitaire et les contraintes imposées, le public s'est déplacé nombreux.

Nous avons eu le mérite d'organiser cette manifestation car autour de nous, beaucoup ont été annulées (On se jette quelques fleurs !!!), et nous avons eu un super retour du public avec de jolis moments de communion entre les artistes et le public. Bref ! Une ambiance de festival qui fait du bien moralement.

- Accueil de La Cie Théâtre Group en résidence, le 28 août.
- La randonnée de « Four en four » au Bousquet, le 26 septembre :

**115 personnes** ont participé à cette édition 2021. Nous avons été accueillis très chaleureusement par la famille Florival. Ils nous ont envoyé un très bel album photos retraçant ce beau week-end.

Suite à notre Assemblée Générale, 4 nouveaux membres nous ont rejoints. De ce fait, nous allons programmer une nouvelle saison malgré des perspectives encore incertaines.

# Le **nouveau bureau** se compose comme suit :

Présidente : Hélène BAUDASSÉ
 Secrétaire : Chantal MONTIN
 Trésorière : Claudie MONTARNAL
 Président d'honneur : Dany LAGE
 Secrétaire adjointe : Nicole BREUIL
 Trésorière adjointe : Marie CAVROIS

• Membres: Violaine BRUÈRE, Christian GIRARD, Lionel MONTIN,

Christophe RICQUEBOURG, Fabienne SUC, Gérard VIAU.

### Les évènements de 2022 à retenir :

- La Passion : du Vendredi 25 Mars au Vendredi 1<sup>er</sup> Avril ;
- Repas des bénévoles : Samedi 2 Avril ;

- Feu de la Saint-Jean : Samedi 25 Juin ;
- Les Nuits de Marcolès : du 21 au 23 Juillet ;
- Pétanque le 7 août ; Fête le 14 Août et Festival Lez'Arts de la Rue le 15 Août ;
- Rando de Four en Four : Dimanche 25 Septembre.

Le Bureau du Comité d'Animation Culturelle vous adresse tous ses meilleurs vœux pour 2022 et espère vous retrouver très vite !!!



# Marché d'art et d'artisanat d'art de Marcolès

Après 2 années blanches en raison du Covid, l'association « Talents d'Ici et d'Ailleurs » a pu fêter le dixième anniversaire de son marché d'art et d'artisanat.

Nouvelle formule pour cette dixième édition : une présentation des créations dans le cadre d'une déambulation d'expo en expo Rue Longue. Les visiteurs ont ainsi eu un contact personnalisé avec les 25 artisans qui ont présenté peintures, sculptures, travail de la terre, du papier, des végétaux, du textile, des perles et d'autres encore.

L'évènement a eu lieu le samedi 20 novembre de 10h30 à 19h00 et le dimanche 21 novembre de 10h00 à 18





# Vent de la Châtaigne



Comme chaque année nous transmettons à chacun de vous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Ou en est le développement de l'éolien dans notre département ? La présence des promoteurs éoliens reste forte sur le Cantal et ses départements limitrophes, et malgré les succès des opposants à l'éolien, les inquiétudes restent importantes

aussi bien localement que pour les sites emblématiques du Cantal.

Mais comme nous l'évoquions l'an dernier, de plus en plus d'élus expriment clairement leur opposition aux projets éoliens. Cette opposition s'exprime aussi bien au niveau de la région, du département que des communes, toutes tendances politiques confondues. Alors que le Cantal cherche à attirer de nouveaux résidents, ils ont conscience des risques que représente l'éolien industriel : paysages défigurés, destruction de l'environnement, nombreuses nuisances pour les riverains, mais aussi de leur inutilité dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ils ont conscience que les retombées financières court terme que leur font miroiter les promoteurs ne méritent pas de prendre de tels risques.

### En Châtaigneraie:

On peut retenir,

- -A Parlan, l'Association Stop Eole Parlan attend le jugement de la Cour d'Appel Administrative de Lyon.
- -Les communes de Vitrac (vers Pas de Péage) et Roannes Saint-Mary (vers la Salvetat) analysent les propositions de promoteurs.
- -Projet de Glénat- Siran est en sommeil suite à l'opposition des 2 municipalités.
- -Des prospections se poursuivent ailleurs mais nous n'avons pas connaissance d'avancements concrets.

# Dans le Cantal:

Quelques informations parmi d'autres,

- -Le projet d'extension du parc d'Allanche a été rejeté par le préfet, mais le promoteur a fait appel.
- -En ce qui concerne le projet de 8 éoliennes à Peyrusse, le préfet vient d'autoriser un nouveau délai pour commencer les traveaux.
- -A Cézens et Trizac, le promoteur Canadien Boralex poursuit ses projets, malgré l'opposition ferme des nouvelles municipalités. L'enquête publique réalisée en fin d'année pour le projet de Trizac (12 éoliennes) a clairement démontré l'opposition avec un avis défavorable du commissaire enquêteur. A Cezens le mat de mesure a été implanté et l'opposition continue à se mobiliser.
- -l'extension du parc de la Chapelle Laurent est sur les rails pour 6 nouvelles éoliennes.
- -A Cros de Ronesque sur le plateau d'Escoubiac, le mat de mesure vient d'être implanté pour un projet de 6 éoliennes sur ce site emblématique.
- -Sur le plateau de Vernet (communes de Badailhac, Jou-sous-Monjou et Vic-sur-Cère, à proximité du Puy Griou et du plomb du Cantal), c'est un projet de 14 éoliennes qui a été initialisé. Les maires s'y opposent.

**En conclusion**, l'association poursuivra cette année son but principal qui est la diffusion d'informations pour ne pas laisser les promoteurs seuls diffuser une information partielle dans l'espoir de développer leurs projets lucratifs. Nous aiderons les municipalités à informer les habitants, débattre et consulter avant de prendre tout engagement sur l'éolien. Nous serons particulièrement vigilants sur tous projets pouvant impacter notre commune.

Le conseil d'administration de Vent de la Châtaigne

e-mail: ventdelachataigne@gmail.com

téléphone : Jean-Damien CHAUMAT 04 71 43 83 87 Alain LHERITIER 06 20 56 22 73

# **Entente sportive Vitrac-Marcolès**



La saison 2019-2020 n'a pas pu aller à son terme vu le confinement dû à la Covid.

Malgré le contexte sanitaire dû à la pandémie, l'Entente Sportive Vitrac Marcolès a tenu une " mini " assemblée générale dans l'été pour faire le point sur la saison 2020-2021 en présence de quelques joueurs et membres du club.

Ce fût l'occasion pour notre président Florent MARTINET de tirer un bilan de la saison et des manifestations qui ont pu tout de même se dérouler.

L'équipe I évolue toujours en départementale 3.

L'équipe II évolue toujours en départementale 5, en entente avec l'équipe 3 de Parlan/Le Rouget

Quatre nouveaux joueurs sont venus renforcer l'effectif. Concernant les jeunes pousses qui évoluent au sein de l'école de foot Cère et Rance, nous accueillons avec plaisir de nouveaux licenciés.

Toutes nos félicitations à Raymond MAS pour sa médaille d'argent décernée lors de l'assemblée générale du District en récompense de tout son engagement et des services rendus au club. Remerciement également à Florent MARTINET pour son investissement en tant qu'entraineur et joueur

Tous les membres du bureau ont été reconduits.

Prochains rendez-vous proposés par l'Entente (en fonction de l'évolution des conditions sanitaires) :

- Quine, le 05 février 2022 à MARCOLES
- Repas, le 16 avril 2022 à VITRAC
- Assemblée Générale, le 18 juin à MARCOLES

Les calendriers seront distribués dans les prochains jours en tenant compte des mesures sanitaires. Nous vous remercions infiniment pour votre sollicitude et pour le soutien que vous nous apporterez en cette année exceptionnelle.

L'Entente Sportive Vitrac-Marcolès vous présente ses meilleurs vœux pour 2022!



# Le Crédit Agricole Centre France propose un service de conseil bancaire de proximité sur votre commune :

PERMANENCE AGENCE BANQUE MOBILE CREDIT AGRICOLE A MARCOLES

le mercredi de 14H à 16H30 (Place de l'an 2000) TOUTES OPERATIONS BANQUE ET ASSURANCE + RENDEZ-VOUS

stephanie.bertin@ca-centrefrance.fr - Conseiller Commercial Crédit Agricole - 06 77 35 06 31

(SAUF ESPECES - voir Relais CA (ex : Point vert) (supérette Proxi)

En complément de l'Agence Banque Mobile Crédit Agricole, le Relais CA apporte un service bancaire complémentaire aux clients porteurs d'une carte bancaire Crédit Agricole.

Le Relais CA repérable à sa signalétique permet à un client Crédit Agricole de réaliser un retrait d'espèces avec sa carte bancaire Crédit Agricole (toutes Caisses Régionales) chez un commerçant partenaire Relais CA. Les montants de retrait sont de 20 € minimum à 100 €/jour maximum par tranche de 10 €.

CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTERET ET CELUI DE LA SOCIETE



# Les Tracautermes de MARCOLES Petit moto-club de caractère



L'année 2020 a été marquée par le décès subit de Jackie Chandon et l'année 2021 par celui Patrick Bertrand, plongeant l'ensemble du moto club dans une grande tristesse.

L'Auberge du porche était le repère des enduristes de MARCOLES et de leurs amis.

Le petit café qu'on prenait avant les sorties du dimanche, les casse-croûte lors de la préparation de l'enduro, les repas de Noël ne seront plus comme avant.

Patrick, notre Bébert enduriste chevronné (11 participations au championnat du monde des 6 jours, de la Nouvelle Zélande en passant par l'Argentine, le Mexique...) ? ce grand blagueur ne

sera plus là pour pousser les jeunes à se surpasser.

Malgré ces évènements tragiques, le moto club a organisé son premier championnat de France ENDUROKID suite à la proposition de la fédération nationale. Une reconnaissance auprès de notre moto club qui reste dynamique depuis 18 ans dans l'organisation des manifestations régionales, mais aussi pour la participation de plusieurs licenciés dans les épreuves nationales et internationales dans le Team Cassagne Marcolès.

Cette manifestation a accueilli 200 jeunes de 7 à 17 ans sur le domaine de la famille Lhéritier à Cols. 13 kilomètres de chemins communaux, une parcelle de 11 hectares, une météo favorable ont permis de passer une journée magique.

Nous pouvons remercier une nouvelle fois les 70 bénévoles, la Commune, la famille Lhéritier sans qui cet évènement reconnu par la presse nationale (5 pages dans le magazine "moto verte"; 8 photos; Marcolès cité 4 fois) n'aurait pu avoir lieu pour le plaisir de tous.

Côté sportif, Lucas Guibert en minime finit 2<sup>ème</sup> en ligue et 44<sup>ème</sup> en championnat de France. Mathis Marcenac en cadet termine 4<sup>ème</sup> en ligue et 6<sup>ème</sup> en championnat de France. Chez les adultes, Arthur Marcenac pour sa 1<sup>ère</sup> année fait 3<sup>ème</sup> en ligue et 13<sup>ème</sup> en championnat de France. Hugo Bénézit termine 11<sup>ème</sup> en ligue et 21<sup>ème</sup> en catégorie nationale. Il a aussi participé au championnat du monde d'enduro en Italie au mois d'août.

Pour 2022, les Tracautermes accueilleront le 23 octobre la finale du Championnat d'Europe Rhône Alpes d'Enduro.

Pour 2023, le moto club s'est porté candidat pour organiser en avril une manche du championnat de France VTT AE (VTT électrique) et en septembre une manche du championnat de France de moto tout terrain ancienne.



Les Tracautermes souhaitent leurs meilleurs vœux et remercie encore l'ensemble des bénévoles, les propriétaires privés et la mairie pour leur aide et leur soutien

# Bienvenue...

#### A de nouveaux habitants

Monsieur CLERMONT Eric et Madame CHABRIDON Gaëlle, à Vielcru

Monsieur DELBARRE David et Madame CHAUSY Marie-Laure, au Bousquet

Monsieur RATIE David et Madame CHAZAL Mylène, à Fontfroide

Monsieur LEPETIT Luc, à la Morétie

Monsieur RECOBRE Anthony et Madame BEX Agnès, au Balat

Monsieur et Madame LONGUET Dominique et Hélène, et leurs enfants, au Bruel

Monsieur DIDIER Sylvain et Madame LOISEAU Karine, à La Capelle

Monsieur DEMARCHI Martial, au Balat

Monsieur LAFEUILLE Yannick, au Balat

Madame MAZOT Christelle et son fils, au Balat

Monsieur et Madame EYRIGNAC Pascal et Sandrine, à La Capelle

Madame PLESSIET Armelle, Place de la Fontaine

Monsieur JOUTZ Mathieu et Madame DEBARBIERI Déborah, au Bruel

Monsieur TELLIER Pierre, Place de l'Eglise

Monsieur PEREZ Raphaël, Carrieron del Ven Negre

Monsieur CHARUEL Jean-Luc et Madame DROUELLE Sylvie, à Teulade

Monsieur LUCAS Jérôme et ses enfants, au Lotissement du Poux

Monsieur MONTARNAL Nicolas et Madame LAVIGUERIE Tifany, Rue Longue

#### A de nouvelles activités

**Aurélie DESTAING,** infirmière libérale a installé son cabinet à la Salle Commune de La Parro 06 43 64 96 62

**Mylène CHAZAL,** praticienne en naturopathie (diététique et nutrition – réflexologie plantaire – aromathérapie et olfaction – gestion psycho-émotionnelle) 06 79 54 60 53

**Armelle PLESSIET, Autour du Four,** produits frais cuisinés, spécialités régionales, épicerie de producteurs...04 71 47 65 25

Frédérique VILATTE, Le Panier du Village, culture/vente de légumes de saison 06 19 91 52 83

Nous nous excusons auprès des personnes que nous aurions éventuellement oubliées et espérons qu'elles ne nous en tiendront pas rigueur.

#### Naissances

Martin au foyer de Pauline MONLOUBOU et Yohan PRAT

Lucia au foyer de Alicia et Jérôme SUC

Décès

FORESTIER Gérard, Blancou

**GINALHAC Michel**, Faubourg Saint Martin

**ROUQUET Fabrice**, Leygonie

GIRARD Raymonde, Rue Longue

**SOULÉ Jean-Claude,** Route du Puy des Fourches

PRAT Jean, Le Sabatier

MAS Emilienne, Canet

ROBERT Roger, Le Peyrou

NIGOU Jean-Claude, Mougeac

CANCE Marie, Rue des Jardins

#### Mariage

Monsieur BISCOT Alexandre et Madame COURCHINOUX Nadège, domiciliés au Puy des Fourches